



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix avril à 20h30, le Conseil municipal de la commune de Vert-Saint-Denis, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Éric BAREILLE, Maire.

Convocation : 04/04/2017  
Date d'affichage : 03/04/2017

Membres en exercice : 29  
Présents : 21  
Représentés : 6  
Votants : 27

Étaient présents :

Monsieur Éric BAREILLE  
Madame Jeanine TRINQUECOSTES-DUPRIEZ  
Monsieur Jean-Marc MELLIERE  
Monsieur Robert LEBRUN  
Madame Martine AMRANE  
Madame Marie-Odile MARCISSET  
Monsieur Isa TOPALOGLU  
Madame Nathalie CHARPENTIER  
Monsieur Luc GOISLARD de MONSABERT  
Madame Chantal VEYSSADE  
Monsieur Florent DUPRIEZ  
Madame Françoise COSTO  
Madame Hélène DEMAN  
Madame Sylvie JAMI  
Monsieur Serge BARDY  
Madame Françoise CELESTIN  
Madame Catherine GUILCHER  
Monsieur Stéphane DIGOL-N'DOZANGUE  
Madame Françoise GAUDOT  
Monsieur Jérôme DUMOULIN  
Monsieur Didier EUDE

Étaient absents et représentés :

Donne procuration à :

Madame Maria BOISANTÉ  
Monsieur Rachid BENYACHOU  
Monsieur Jean-Philippe DEMARQUAY  
Madame Jessica DELATTRE  
Monsieur Ahmed EL MIMOUNI  
Madame Patricia LAMBERT

Monsieur Éric BAREILLE  
Monsieur Luc GOISLARD de MONSABERT  
Madame Marie-Odile MARCISSET  
Monsieur Florent DUPRIEZ  
Monsieur Serge BARDY  
Madame Catherine GUILCHER

Étaient absents et non représentés :

Madame Laurence PAROUTY  
Monsieur Vincent WEILER

Secrétaire de séance : Madame Martine AMRANE

**N° 2017-2-13 : BUDGET PRIMITIF 2017**

VU l'instruction budgétaire et comptable M 14,  
 VU l'avis de la commission finances du 3 avril 2017,  
 VU la délibération n°2017-2-7 du Conseil municipal du 10 février 2017,  
**CONSIDÉRANT** le courrier du Préfet de Seine-et-Marne en date du 20 mars 2017,

➤ **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le budget primitif 2017, chapitre par chapitre :

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE	TOTAL 2017	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
011 - charges à caractère général	1 900 000 €	21	6 <sup>(1)</sup>	0
012 - charges du personnel	5 650 000 €	21	1 <sup>(3)</sup>	5 <sup>(2)</sup>
014 - atténuation de produits	340 902 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
65 - autres charges	1 136 245 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
Total des dépenses de gestion courante	9 027 147 €			
66 - charges financières	114 000 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
67 - charges exceptionnelles	7 000 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
Total des dépenses réelles de fonctionnement	9 148 147 €			
042 - dotations aux amortissements	395 000 €	21	5 <sup>(2)</sup>	1 <sup>(3)</sup>
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	395 000 €			
<b>TOTAUX</b>	<b>9 543 147 €</b>			

Résultat négatif reporté				
--------------------------	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement	9 543 147 €			
--------------------------------------	-------------	--	--	--

- 6<sup>(1)</sup> : Mme GUILCHER, M. DIGOL N'DOZANGUE, M. DUMOULIN, Mme GAUDOT, Mme LAMBERT pouvoir à Mme GUILCHER, M. EUDE

- 5<sup>(2)</sup> : Mme GUILCHER, M. DIGOL N'DOZANGUE, M. DUMOULIN, Mme GAUDOT, Mme LAMBERT pouvoir à Mme GUILCHER

- 1<sup>(3)</sup> : M. EUDE

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE	TOTAL 2017	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
70 - produits des services	891 744 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
73 - produits des impositions	6 769 203 €	21	6 <sup>(1)</sup>	0
74 - participations et dotation	1 636 000 €	27	0	0
75 - autres recettes	47 700 €	26	0	1 <sup>(3)</sup>
013 - atténuation de charges	100 000 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
Total des recettes de gestion courante	9 444 647 €			
76 - produits financiers				
77 - produits exceptionnels	35 700 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
Total des recettes réelles de fonctionnement	9 480 347 €			
042 - travaux en régies	62 800 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	62 800 €			
<b>TOTAUX</b>	<b>9 543 147 €</b>			

Résultat positif reporté				
--------------------------	--	--	--	--

Total recettes de fonctionnement	9 543 147 €			
----------------------------------	-------------	--	--	--

- 6<sup>(1)</sup> : Mme GUILCHER, M. DIGOL N'DOZANGUE, M. DUMOULIN, Mme GAUDOT, Mme LAMBERT pouvoir à Mme GUILCHER, M. EUDE

- 1<sup>(3)</sup> : M. EUDE

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	TOTAL 2017	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
20 - frais d'études	248 800 €	21	5 <sup>(2)</sup>	1 <sup>(3)</sup>
21 - immobilisations corporelles	1 178 100 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
23 - travaux en cours	4 400 000 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>5 826 900 €</b>			
10 - dotations versées				
13 - subvention versées				
16 - remboursement emprunt	390 500 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>390 500 €</b>			
040 - travaux en régie	62 800 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
041 - opérations d'ordre patrimoniales	150 000 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>212 800 €</b>			
<b>TOTAUX</b>	<b>6 430 200 €</b>			

résultat négatif reporté				
--------------------------	--	--	--	--

<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>6 430 200 €</b>			
--	--------------------	--	--	--

- 6<sup>(1)</sup> : Mme GUILCHER, M. DIGOL N'DOZANGUE, M. DUMOULIN, Mme GAUDOT, Mme LAMBERT pouvoir à Mme GUILCHER, M. EUDE

- 5<sup>(2)</sup> : Mme GUILCHER, M. DIGOL N'DOZANGUE, M. DUMOULIN, Mme GAUDOT, Mme LAMBERT pouvoir à Mme GUILCHER

- 1<sup>(3)</sup> : M. EUDE

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	TOTAL 2017	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
13 - subventions reçues	3 628 000 €	26	0	1 <sup>(3)</sup>
16 - emprunts	1 404 636 €	21	1 <sup>(3)</sup>	5 <sup>(2)</sup>
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>5 032 636 €</b>			
10 - dotation	297 564 €	26	0	1 <sup>(3)</sup>
024 - produits de cessions	555 000 €	21	1 <sup>(3)</sup>	5 <sup>(2)</sup>
<b>Total des recettes financières</b>	<b>852 564 €</b>			
040 - dotations aux amortissements	395 000 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
041 - opérations d'ordre patrimoniales	150 000 €	21	0	6 <sup>(1)</sup>
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>545 000 €</b>			
<b>TOTAUX</b>	<b>6 430 200 €</b>			
Résultat positif reporté				
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>6 430 200 €</b>			

- 6<sup>(1)</sup> : Mme GUILCHER, M. DIGOL N'DOZANGUE, M. DUMOULIN, Mme GAUDOT, Mme LAMBERT pouvoir à Mme GUILCHER, M. EUDE

- 5<sup>(2)</sup> : Mme GUILCHER, M. DIGOL N'DOZANGUE, M. DUMOULIN, Mme GAUDOT, Mme LAMBERT pouvoir à Mme GUILCHER

- 1<sup>(3)</sup> : M. EUDE

DIT que la présente délibération annule et remplace la délibération n°2017-2-7 du Conseil municipal du 10 février 2017.

**N° 2017-2-14 : TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR L'ANNÉE 2017**

VU le Budget Primitif 2017 article 73111,  
VU la délibération n°2017-2-8 du Conseil municipal du 10 février 2017,  
VU la commission finances du 3 avril 2017,  
CONSIDÉRANT le courrier du Préfet de Seine-et-Marne en date du 20 mars 2017,

- Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et voté :
- nombre de votants : 27
  - nombre de votes « pour » : 21
  - nombre de votes « contre » : 6 (M. DIGOL N'DOZANGUE, Mme GUILCHER, Mme GAUDOT, Mme LAMBERT pouvoir à Mme GUILCHER, M. DUMOULIN, M. EUDE)

DÉCIDE DE FIXER, pour l'année 2017, les taux d'impositions suivants :

- Taxe d'habitation 17,20 %
- Taxe foncière bâti 31,17 %
- Taxe foncière non bâti 79,93 %

DIT que la recette correspondante est inscrite au Budget Primitif 2017,  
DIT que la présente délibération annule et remplace la délibération n°2017-2-8 du 10 février 2017.

**N° 2017-2-15 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1**

VU la délibération n°7 du 13 décembre 2016 de Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart portant approbation du rapport de la CLECT et modifiant les montants d'attribution de compensation des communes membres de l'ex-Communauté d'agglomération de Sénart,  
VU la délibération n°2017-2-9 du Conseil municipal du 20 mars 2017,  
VU l'avis de la commission finances du 3 avril 2017,  
CONSIDÉRANT le courrier du Préfet de Seine-et-Marne en date du 20 mars 2017,

- Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et voté :
- nombre de votants : 27
  - nombre de votes « pour » : 21
  - nombre d'abstention(s) : 6 (Mme GUILCHER, M. DIGOL N'DOZANGUE, Mme GAUDOT, Mme LAMBERT pouvoir à Mme GUILCHER, M. DUMOULIN, M. EUDE)

DÉCIDE de procéder aux inscriptions budgétaires suivantes :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT : + 9 120 €**

**RECETTES :**

Compte 70876	Fonction 020	Remboursement de frais par le GFP de rattachement (GPS)	9 120 €
--------------	--------------	---	---------

**DÉPENSES :**

Compte 739211	Fonction 01	Prélèvements pour reversements attribution de compensation	-25 000 €
Compte 65541	Fonction 01	Contribution aux organismes de regroupement	34 120 €

DIT que la présente délibération annule et remplace la délibération n°2017-2-9 du 20 mars 2017.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.**

Fait et délibéré les jour, an et mois que dessus,  
À Vert-Saint-Denis, le 13 avril 2017

Le Maire  
Eric BAREILLE

